

les formateurs des CFA/CFPPA déchirent leurs convocations aux examens dans la cour du Ministère »

FORMATEUR

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

APPRENTISSAGE



"Mobilisation intersyndicale CGT-AGRI-SNETAP-FSU - SEA-UNSA - FO -- SUD : les formateurs des CFA/CFPPA déchirent leurs convocations aux examens dans la cour du Ministère"

MOBILISATION AU MINISTERE ET RENCONTRE AVEC LE CABINET

Suite une mobilisation en intersyndicale sur le parvis du Ministère de l'Agriculture avec plus de 50 ACB armés de drapeaux et hurlant une énième demande de rencontre avec le Ministre pour enfin réellement parler du PROTOCOLE NATIONAL, le Directeur Adjoint du Cabinet du Ministre a consenti à nous recevoir, agents sur budget et représentants des organisations syndicale (OS), à la DGER.

En cette fin d'année scolaire et de période électorale, il fallait absolument que les OS marquent le coup ! En effet, après 24 ans de non négociation d'un protocole poussiéreux de 1998 et 5 ans où les corps intermédiaires ont été totalement négligés, l'heure était à l'action !

Notre mégaphone a été entendu...

Monsieur Bonaimé, Directeur adjoint du Cabinet du Ministre nous a reçus à la DGER en

acceptant d'entendre 30 Agents Contractuels sur Budget pour qu'ils/elles donnent un témoignage de leurs conditions de travail, de la non-considération des directions de centre, voire des dérives autoritaires et hiérarchiques entraînant souvent autant de burn-out que de départ d'agents des centres.

Devant la multiplication des nouveaux protocoles locaux et l'autoritarisme déployé pour arriver à leurs fins, certains agents ont alors sommé M. Bonaimé de donner, d'expliquer, le rôle du Ministère, puisque dans les faits, aucune règle de droit ne semble pouvoir s'imposer de manière stricte aux directions... L'autonomie des établissements étant trop souvent l'argument massue déployé au local, en région ou à la DGER pour refuser une quelconque négociation et un mieux-disant pour les agents, mieux-disant pourtant appelé de ses vœux par le Ministre Denormandie, pour qui d'ailleurs M. Bonaimé était collaborateur direct...

« L'autonomie, ce n'est pas la chienlit ! »

Nous remerciant des témoignages plus poignants les uns que les autres, le Directeur adjoint a bien rappelé que l'Etat de droit devait être la norme, « que l'autonomie ce n'est pas la chienlit », elle doit s'exercer dans le respect des lois et des représentants syndicaux. En effet, « si le flou, ça peut être bien, parfois c'est la pagaille » ! EN CE SENS, tout devrait être fait pour garantir aux agents un cadre qui, pour l'instant, n'a pas pris forme, M. Bonaimé avouant par là même que l'Instruction faite à l'époque de Denormandie avait cette vocation : c'est-à-dire obliger les Directions à négocier en local un protocole mieux-disant.

Ainsi, selon M. Bonaimé, il faut « aller plus loin que le protocole » et « il faut ouvrir une procédure plus importante que le protocole » !

On se prend à rêver...

... mais ils n'écoutent pas !

Car revoilà le bon vieil « OBSERVATOIRE DES CFA/CFPPA »... ***Douche froide...***

Arguant le fait que la situation de certains centres est préoccupante, il faut, encore, encore, et encore observer, se mettre autour d'une table, de manière tripartite (agents/directions/ministère) pour observer ce qui va et ne va pas... On ne pourrait réellement agir et réglementer, semble-t-il, qu'après cette énième observation, ce « tour de table » des nécessités, des oppositions et des sentiments...

NEANMOINS... M. Bonaimé propose tout de même que l'on avance « vite » avec une mise en forme de ces rencontres dès le 15 juillet

Après moultes rapports dont la liste serait ici trop longue, nous regrettons – et le mot est faible – que le cabinet du Ministre, par la voix de son Directeur Adjoint ait éludé les demandes de réglementation urgentes d'une mission de service public qui se développe encore plus rapidement aujourd'hui avec la réforme de l'apprentissage, mais dans un chaos tonitruant. Combien de démissions, de burn-out, de ruptures, après 15-20 ans de services d'agents à bout, faudra-t-il pour que le MASA et la DGER daignent enfin porter un regard bienveillant et protecteur ??? Bienveillance et protection qui sont due à tous...

...DANS UN ETAT DE DROIT !!!

JTNDYmxvY2txdW90ZSUyMGNsYXNzJTNEJTlydHdpdHRlci10d2VldCUyMiUzRSUzQ3AIMjBsYW5nJTN